

L'impact de l'indépendance de l'Algérie sur le changement de position de la France aux questions arabes: Le cas de la guerre des Six jours et l'occupation israélienne pour les territoires des palestiniens

The impact of Algerian independence on France's changing stance on Arab issues: The case of the Six-Day War and the Israeli occupation of Palestinian territories

Reçu le: 09/01/2026

Accepté le:01/04/2026

Publication le : 30/04/2026

Djamila HAIDRA¹

¹Université de Relizane, Algérie,

Email : djamila.haidara@univ-relizane.dz

Résumé:

L'article étudie l'impact de l'indépendance d'Algérie, sur le rétablissement des relations entre la France et les pays arabes du Moyen Orient. De Gaulle sorti des guerres avec une nouvelle perception du monde fondé sur la coopération, dont l'Algérie fait son exemple. Alors, on peut parler d'une contribution de la coopération entre les deux pays à reconstruire son réseau de relations internationales. Nous arrivons à conclure que le président De Gaulle voulait reconstruire la politique extérieure avec les pays arabes du Moyen Orient sur l'amitié et la coopération. Cela est évident dans sa position de la guerre des Six Jours en 1967, qu'on résume dans les trois perspectives suivantes : la politique française extérieure était contre l'occupation d'Israël pour les territoires des palestiniens lors de cette guerre, la qualification de la réaction de la population palestinienne face aux actions d'occupation territoriale par le terme « résistance » et l'appel la solution des deux Etats pour mettre fin au conflit

Mots clés: Algérie, Décolonisation; Palestine, France; Moyen Orient.

Auteur correspondant: Djamila HAIDRA, Email: djamila.haidara@univ-relizane.dz

Abstract :

The article examines the impact of Algerian independence on the restoration of relations between France and the Arab countries of the Middle East. De Gaulle emerged from the wars with a new perception of the world based on cooperation, of which Algeria is an example. Therefore, we can speak of a contribution of cooperation between the two countries to rebuilding their network of international relations. We conclude that President De Gaulle wanted to rebuild foreign policy with the Arab countries of the Middle East on friendship and cooperation. This is evident in his position during the Six-Day War in 1967, which is summarized in the following three perspectives: French foreign policy was against Israel's occupation of Palestinian territories during this war, the qualification of the reaction of the Palestinian population to the actions of territorial occupation by the term "resistance" and the call for the two-state solution to end the conflict.

Keywords: Algeria; décolonisation; Palestine; France; Middle East.

1. INTRODUCTION

Après une histoire riche de colonisation, la France a connu notamment aux années soixante une décolonisation pour les territoires qu'elle a occupé. Cette action a touché particulièrement les colonies africaines. L'Algérie est parmi les pays devenus indépendants en 1962. Avec l'arrivée du général Charles De Gaulle au pouvoir en 1958, et notamment après 1962, les événements majeurs de sa présidence, tels que la guerre d'Algérie avaient un impact sur sa métamorphose des concepts. La fin de la guerre en Algérie donna plus tard l'impression



positive sur le président De Gaulle chez les peuples et les dirigeants arabes du Moyen Orient.

En signant le 18 mars 1962 les Accords d'Evian, la France a ouvert une nouvelle voie à soi pour une nouvelle relation avec l'Algérie basée sur la coopération. Une nouvelle politique vers la redéfinition de son rôle à l'échelle mondiale. Mais pour la faire réussir, il a fallu user de la rhétorique du non-alignement. L'exemple est évident dans la guerre des Six jours en 1967. Alors, le président français voulait éviter une guerre au Moyen Orient.

L'importance du sujet

Des raisons ont motivé le choix de notre sujet : d'abord l'indépendance de l'Algérie fut un évènement clé dans l'action menée par le président De Gaulle en vue de renouer les relations avec les pays arabes, dont les relations avec la France se trouvaient affaiblies à cause des guerres de décolonisation. Ensuite l'année 1967 et encore les évènements actuels, notamment l'occupation de la bande de Gaza pèse sur la situation géopolitique de la région et les revendications palestiniennes et à travers le monde évoluent vers le renoncement au projet d'une solution de deux Etats.

Problématique

Cet article nous fait un retour aux engagements en faveur de la cause palestinienne durant la décennie 1960; Il s'agit de s'intéresser en particulier à la position française s'inscrivant

dans le prolongement des faits et événements pour l'indépendance de l'Algérie. C'est pourquoi on étudie la position de la France au sujet de la Guerre des Six jours à la lumière d'une guerre déjà finie, la guerre d'Algérie. En ce qui concerne la guerre d'Algérie en relation avec celle de 1967, même si le rapport entre les deux n'est pas évident. Les paroles du Président français De Gaulle qui explique la reprise de la politique d'amitié avec les peuples arabes grâce à la fin de la guerre d'Algérie.

C'est dans ce sens que nous entendons cette question : L'indépendance de l'Algérie, avait-elle un impact sur la position de la France aux questions arabes? Et pour tester la relation, nous allons étudier la réaction de la France à la guerre des Six jours en 1967 et l'occupation des territoires des palestiniens dans la bande de Gaza par Israël.

Hypothèses ou éléments de discussion

Pour répondre à cette question nous allons étudier la réaction de la politique française, comment réagit-elle suite à la guerre provoquée par Israël en 1967 et l'occupation de nouveaux territoires, trois axes sont présagés sur la base d'une analyse du discours proclamé en 1967 par le président français Charles De Gaulle, qui met en évidence l'importance de la guerre de libération nationale algérienne (54-62) sur le changement de position de la politique française aux questions arabes:

*Axe premier: la politique française était contre la politique d'immigration israélienne, qui voulait peupler les territoires des palestiniens par des hommes d'origine israéliens.

*Axe 2: la qualification de la possible réaction des populations qui vivaient sur les territoires occupés par Israël avec le terme *résistance* par le président de Gaulle dans son discours.

*Axe 3: la reconnaissance de l'Etat palestinien par la solution des deux Etats.

Perspectives méthodologiques

Notre étude s'inscrit dans l'histoire sociale et celle des relations internationales des conflits contemporains, qui nous laisse tenir en compte deux approches, historique et sociologique. L'analyse relie entre deux variables l'indépendance de l'Algérie et la position française aux questions arabes, dont notre étude de cas est l'évènement de la guerre des Six Jours en 1967 et l'occupation des territoires des palestiniens. L'article mobilise des ressources documentaires écrites et orales : la conférence du président De Gaulle en 1967, complétée par des entretiens. On parle tout d'abord de l'indépendance de l'Algérie et la nouvelle forme que les relations ont prise avec la France, influencée par la nouvelle perception française de sa politique internationale.

Ensuite, nous abordons la position française de la politique d'immigration menée par l'occupant Israël et la qualification du président de Gaulle de toute opposition à l'opresseur par le terme résistance. Enfin, nous discutons la reconnaissance de l'Etat palestinien dans le cadre de la solution des deux Etat. L'étude repose sur l'utilisation de la technique d'analyse de contenu. Nous nous sommes procédé à collecter les données à partir du discours prononcé en 1967 par le président français Charles de Gaulle relatif au conflit en Moyen Orient.

Cadre temporel

Plus généralement, la nouvelle politique française vient dans un nouveau contexte marqua le monde aux années soixante d'une ère postcolonial qui connaît des mouvements de libérations africains et asiatiques influencé par le mouvement de libération algérien. Ainsi, la cause palestinienne connaît au début de cette décennie un moment décisif suite à une mobilisation mondiale contre la guerre d'Algérie et le soutien au Front de Libération National. Ces deux faits se prolongent après l'indépendance de l'Algérie en faveur du peuple palestinien. En plus, l'élargissement continu du mouvement des non-alignés suite à la conférence de Bandœng en 1955; (... ils dénoncent le colonialisme et le « néocolonialisme », les inégalités de développement économique entre les pays occidentaux et les pays récemment indépendants) (Mamarbachi, 2023).

Notamment avec la nouvelle conférence tenue au Caire en 1964 qui rassemble des délégués provenant des pays



essentiellement africains, asiatiques et latino-américains. L'étude débute en 1967, alors que les relations entre la France et les pays arabes du Moyen-Orient ont connu un rapprochement encourageant.

2. L'indépendance de l'Algérie :

La question de la décolonisation était parmi les problèmes qui ont eu une importance dans la politique étrangère du général De Gaulle. Les années soixante ont connues la décolonisation de l'Afrique du Nord. L'acte relança le rapprochement avec le monde arabe. Lorsqu'il revient au pouvoir en 1958, la France est en guerre contre les algériens qui réclamaient leur libération. En soutien au peuple algérien, les pays arabes au fur et à mesure de couper leurs relations diplomatiques avec la France. De Gaulle, conscient du poids que pèse la cause algérienne. Tout rapprochement avec les pays arabes ne peut se réaliser tant que la France ne décolonise pas les territoires des pays arabes et musulmans qu'elle a envahi. Il s'était rendu compte, au fur et à mesure du temps, que l'Algérie française était une utopie et que la politique d'assimilation des algériens ne pouvait pas se réaliser.

La résolution du conflit et l'indépendance de l'Algérie permettront au président de Gaulle d'établir une nouvelle politique avec le monde arabe(Cretanu, 2016, p. 99).

« D'autre part, une fois mis un terme à l'affaire algérienne, nous avons repris avec les peuples arabes d'Orient, ... ». (Gaulle *(de)*, 1967)

Ainsi, les Accords d'Evian, expose un modèle pour une relation historique nouvelle entre une ancienne puissance coloniale et l'une de ses anciennes colonies, une nouvelle politique avec l'Algérie et par conséquence prochaine avec les pays du Moyen-Orient. La guerre des Six Jours représentent pour de Gaulle l'occasion de montrer à quel point il avait repensé sa politique. Il s'agit d'une conceptualisation différente pour des notions qui caractérise sa pensée politique. Avec la signature des Accord d'Evian le 18 mars 1962 et l'obtention du peuple algérien son indépendance, l'Algérie retrouva sa place naturelle dans le bassin arabo-musulman.

Par cet acte, il exprime clairement son souhait de bâtir une nouvelle politique franco-arabe. L'image de la France est changée au Moyen-Orient et auprès des pays nouvellement indépendants et peut être de Gaulle est vu comme le libérateur de la France de son passé colonial.

3. La coopération:

Les Accords d'Evian et la coopération entre l'Algérie et la France représentaient un compromis entre les deux à l'échelle internationale. Considérant le colonialisme une époque qu'était close, le président De gaulle proposa à la France –et même à l'Europe, en janvier 1964 d'établir de nouveaux rapports avec le sud de la Méditerranée fondés sur la coopération(Rulleau, 1973, p. 9). L'indépendance de l'Algérie facilita la reprise de la France ses relations avec les pays arabes du Moyen-Orient sur le même principe adopté avec l'Algérie après l'indépendance, celui de la



coopération, notamment avec l'Égypte, la Syrie et la Jordanie. La coopération franco-algérienne qui remplaçait les relations de colonisation représente un encouragement pour la France et les pays arabes à reconstruire de nouvelles relations diplomatiques.

Compte tenu de ces considérations nous voulons exposer la relation entre l'indépendance de l'Algérie et la position de la France envers les questions arabes, afin d'établir que l'attitude de de Gaulle est la conséquence d'un calcul qui considère que le monde est changé. La position de la France de la guerre des Six Jours l'a fait éviter la création de toutes situations par la guerre en Afrique du Nord, notamment avec les pays dont elle entretenait des relations de coopération. Cette position servira la France à garder ses intérêts.

4. Une nouvelle perception aux relations extérieures françaises :

Au lendemain de la II guerre Mondiale 1939-1945, le général *De Gaulle* sortit de cette guerre avec de nouvelles perceptions qui vont marquer évidemment les positions internationales de la France pendant sa présidence. La France en tant qu'une grande puissance coloniale se trouvait opposée aux mouvements de libération nationale. Mais De Gaulle tenait la même position de la colonisation française de l'Algérie, cela est évident dans sa conférence en 1960, lorsqu'il s'opposa aux Nations Unies: « Les Nations Unies n'ont aucun droit d'après leur propre charte d'intervenir dans une affaire qui est de la compétence de la France. » (Gaulle (De), 1960).

Alors que, la question algérienne fut inscrite dès 1955 sur l'agenda de l'Organisation des Nations Unies, et discutée à chaque assemblée générale. Dans ce contexte, le Front de Libération Nationale avait gagné l'appui de la Ligue Arabe, notamment l'Egypte, l'Arabie Saoudite et de la Chine qui reconnaît tout de suite le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. La France commença à se soucier de l'opinion publique internationale avec les grandes dates/événements qui marqua la période qui verrait les rapports de forces se transformaient en rapports de coopération. Elle repensa sa politique internationale après l'indépendance de l'Algérie, une nouvelle politique est née de la perception de ses intérêts et des problèmes du monde par deux moyens, en préservant l'indépendance et s'échappant de tout alignement en privilégiant les voies diplomatiques.

Elle n'a exercé aucune pression sur l'Egypte, ou se trouvait le siège de la ligue arabe et son président Djamel A. Nasser occupait une place centrale dans le mouvement des non-alignés depuis la conférence de Bandoeng. Mais, la guerre des Six jours l'a mis face à ce défi; Alors que le président De Gaulle restait ferme dans le cadre de la nouvelle politique française avec les pays arabes, que 1967 n'est pas 1957. la France doit conserver sa politique de coopération en adoptant une politique internationale adéquate à ce principe pour ne pas perdre ses relations avec les pays du Moyen Orient et indirectement avec l'Algérie (Badalassi, 2024) après une longue période de colonisation.

Sans oublier que la France voulait diversifier ses relations de coopération hors la zone franc, alors que beaucoup de ces pays sont des membres au mouvement non-alignement. Les conséquences de la guerre des Six jours touchent même l'Europe si on parle du côté énergétique et du trafic maritime par le canal de Suez. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la coopération est devenue la pierre qui instaure l'équilibre entre les deux côtés, pays arabes du Moyen-Orient et l'occupant israélien, en lui permettant de garder ses relations et sa présence dans les deux camps, surtout avec l'Algérie et l'Égypte dans la question du canal de Suez, où la France n'a exercé aucune pression; Peut-on parler d'une politique ou d'une position d'équilibre? Un concept plus adéquat à la politique du président français vis-à-vis de la situation. (La France a voulu être un « autre occident », elle est juste l'occident) (Badalassi, 2024). Est-ce que le non-alignement en tant qu'un mouvement mondial inspira la politique De gaullienne à décider le non-engagement aux cotés de l'occupant israélien?

Des mesures prises par le président De Gaulle qui traduisent cette volonté: mettre fin en 1962 aux manœuvres Spontex destinées à préparer une éventuelle intervention des forces françaises au côtés du Tsahal en cas de conflit entre les pays arabes et l'occupant israélien. Un autre évènement, le rejet de proposition d'alliance formelle présentée par Ben Gourione en mai 1963 (Cretanu, 2016, p. 101) et l'interruption des livraisons d'armes (Averan, 1985, p. 63).

Le changement de position chez le Président de Gaulle à l'égard de la guerre d'Algérie et celle des Six Jours montrait

l'adaptation de son esprit avec le contexte historique et l'importance de la décolonisation de l'Algérie, un évènement qui marquait non seulement sa présidence. Mais cette nouvelle attitude ne s'agit pas d'un rapprochement entre la France et les pays arabes au détriment des relations avec l'occupant Israélien, mais une politique étrangère menée à savoir les intérêts de la France (Cretanu, 2016, p. 93), traduit par la nouvelle conception du président qui voulait reconstruire la politique extérieure de son pays sur le même principe tenue avec l'Algérie, celui d'amitié et de coopération, la seule bonne et possible voie pour diversifier les relations économiques internationales avec des pays qui se trouvaient hors de la zone franc : africains, asiatiques et latino-américains, mais présents et partagent la même position dans le même mouvement des non-alignés.

De Gaulle voit que le conflit n'est pas seulement entre les palestiniens et Israël mais entre Israël et le monde arabe, et c'était la même chose avec l'Algérie soutenue par la ligue arabe. De Gaulle a freiné la collaboration étroite entre la France et Israël, qu'il avait jugée exagérée, surtout en matière de la défense et dans le domaine nucléaire, mais il n'a pas cessé d'approvisionner en armes à la veille de la guerre (Cretanu, 2016, p. 96).

De Gaulle s'opposa frontalement aux visées expansionnistes israéliennes qui selon lui risquent de plonger la région dans un cycle interminable d'affrontements. Il l'avertit des conséquences d'un conflit régional. Ce qu'il a vu pendant la II Guerre Mondiale en tant qu'un homme militaire ont fait de lui



un homme d'Etat rationnel. Les deux blocs du monde s'opposent, en plus la situation en Proche-Orient, ces deux facteurs peuvent favoriser un troisième conflit mondial, que de Gaulle souhaite l'éviter. Ses décisions présentent clairement la position de la France, « les Américains l'exhortent à intervenir auprès de l'Égypte et de son allié algérien, de Gaulle n'exerce aucune pression sur Nasser pour qu'il mette un terme au blocus du détroit de Tiran. » (Badalassi, 2024).

Mais à quel point la France était neutre dans sa position, si l'embargo des ventes d'armes se prolonge à la suite des bombardements israéliennes sur la flotte libanaise et la décision de sa suspension était le 2 Juin pour les envois d'armes au Moyen-Orient, ce qui n'a de conséquences que pour Israël, seul équipé en matériel français (Badalassi, 2024), qui signifie que la politique de neutralité consiste surtout à faire échapper son pays d'une bipolarité au Moyen-Orient.

Revivre le militantisme contre la guerre d'Algérie avec la Palestine

La position française de la guerre des Six Jours se manifestait aussi chez la classe intellectuelle française, la même classe dévouée à la cause algérienne et qui transmettait son engagement à la cause palestinienne. La guerre a fait revivre l'image de celle qui était en Algérie cinq ans avant. Ceux qui ont milité contre la guerre en Algérie ont trouvé dans la cause palestinienne une continuité de leur action de militantisme dans la défense d'un peuple opprimé (Maineult, 1999). A cause de la guerre des figures du Parti Socialiste Unifié PSU, représenté dans

le personnage de Michel Rocard, accompagné de Marc Heurgon décide que les relations du parti doivent être rompues avec le parti israélien MAPAM (Maineult, 1999).

D'autres figures du parti soutenaient la cause palestinien, c'est le cas de Jean Marie Vincent et Manuel Bridier. Ce sont des scientifiques et professionnels qui ont pris une réaction en juin 1967 au sujet de la guerre des Six Jours. On cite le groupe fondé par des universitaires français (Le groupe de Recherche et d'action pour le règlement du problème palestinien/ GRAPP) à Paris. (Le GRAPP est une coalition d'acteurs impliqués dans l'opposition à la guerre d'Algérie) ([Badalassi](#), 2024). De la classe scientifique Maxime Rodinson et Jacques Berque, deux spécialistes sur le monde arabe et musulman, Robert Buron, partisan de la décolonisation dans le gouvernement de Pierre Mendès France et l'un des principaux négociateurs des Accords d'Evian.

Parmi ses membres aussi, Joseph Barrat le journaliste, et Gisèle Halimi l'avocate. Une autre organisation/groupement qui met en évidence l'importance et la présence de l'Algérie dans le monde arabe et la cause palestinienne. C'est l'Association de Solidarité Franco-Arabe/ ASFA, créée en décembre 1967. (La création d'ASFA (Association de Solidarité Franco-Arabe)...met en évidence l'importance de l'Algérie dans le parcours de ses membres mais elle recrute parmi les gaullistes qui ont combattu l'OAS) (Mamarbachi, 2023). L'Association est animée par des journalistes spécialistes des pays arabes (Geneviève Moll, Paul

Balta et Lucien Bitterlin) et ils publient à partir de fin 1968 un bimensuel France Pays Arabes.

Terrenoire annonce dans le premier numéro du bimensuel, paru en novembre 1968, que l'ASFA veut faire connaître la situation des réfugiés palestiniens à l'opinion française et collecter des fonds. En décrivant dans son éditorial(Mamarbachi, 2023):

« La résistance croissante des patriotes palestiniens, rendue fatale par l'occupation du sol de leur pays, démontre à l'opinion internationale qu'un grand déni de justice s'aggrave dans cette région du monde. Quant aux représailles qui tentent de la réprimer, notamment la destruction systématique des maisons, même lorsqu'il s'agit de celles de simples suspects, elles devraient soulever la réprobation de tous ceux qui ont eu à subir, dans le passé et pour les mêmes raisons, des sévices comparables.»

Le président de l'ASFA est le député Louis Terrenoire, gaulliste et ancien résistant. Il définit ainsi son action dans les statuts de l'association(Mamarbachi, 2023): « L'ASFA a pour but de développer la solidarité entre Français et Arabes, et notamment avec le peuple palestinien en lutte pour la reconnaissance de ses droits nationaux, de combattre tout racisme anti-arabe et d'apporter à l'opinion française une meilleure information quant à la situation et l'évolution des pays arabes.» La Guerre des Six Jours conduisait les anciens militants pour la cause algérienne à approfondir leur relations avec les

palestiniens, le cas de Michel Roncard à partir de la fin des années 1960 (Maineult, 1999).

5. Résultats et discussion:

5.1 Position de la France de la politique d'immigration israélienne :

Les territoires conquis nous laisse penser que le but derrière cette guerre est l'occupation de nouveaux territoires, car l'occupant Israélien a conquis la région de la Palestine historique : Jérusalem, y compris la vieille ville , la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Jérusalem Est y compris les lieux saints ont été annexés. Le discours de De gaulle nous fait penser qu'Israël a provoqué la guerre comme un moyen pour conquérir de nouvelles terres.

« À la faveur de l'expédition franco-britannique de Suez, on avait vu apparaître en effet, un État d'Israël guerrier et résolu à s'agrandir, et ensuite l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration de nouveaux éléments donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait



porté pour l'agrandir à utiliser toute occasion qui se présenterait. » (Gaulle (*de*), 1967).

Le président De Gaulle voit clairement dans la guerre des Six Jours une occasion pour l'occupant israélien. D'après (Laurens, 2005, p.243), la France a une position intermédiaire et condamne Israël pour avoir déclenché les hostilités malgré ses avertissements et demande à Israël d'évacuer les « territoires occupés » et aux États arabes de reconnaître le droit à l'existence d'Israël.

En plus c'est elle qui provoque cette occasion mais (Israël lance un bluff gigantesque. Faisant croire que l'Égypte a attaqué la première ce qui sera par la suite démenti) (Averan, 1985, p. 63). Le président français formulait l'hypothèse selon laquelle la politique d'immigration envisagée allait déboucher sur l'acquisition de nouveaux territoires, faute d'espace pour les nouveaux venus, Il l'a considérait comme un prétexte à la conquête des territoires. Il aborde la question de l'occupation et il apercevait la réaction d'occupant israélien sur les territoires conquis de la manière suivante : « Maintenant il organise, sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion » (Gaulle (*de*), 1967).

C'est le même point de vue qu'on retrouve chez Averan qui parlait d'un Etat conquérant, voulant quadrupler dans les faits son territoire, en évoquant la nécessité de frontières sûres sans en définir le tracé, le début d'une politique du fait accompli de l'occupation avec la mise en

place des premières colonies (Averan, 1985, p. 63). Le président De Gaulle suggérait une solution internationale qui passe par les Nations Unies : « L'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute belligérance, et la reconnaissance de chacun des États en cause par tous les autres » (Gaulle (*De*), 1967).

Mais l'intention de l'occupant israélien n'était pas seulement de conquérir de nouveaux territoires pour de futurs implantations coloniales. Mais ainsi le but derrière ces territoires conquis, en déclenchant la guerre sur trois fronts était d'occuper: *la Cisjordanie*, occupé par la Jordanie depuis 1948, une région agricole, bordée par le Jourdain, *Gaza* et *Sinai* jusqu'au *Canale Suez* qui présentait un coup sérieux à l'économie égyptienne et le *Golan* syrien (Averan, 1985, p. 63).

La même solution dans le cas de l'Algérie, l'évacuation du territoire et la reconnaissance de l'Algérie, Etat et indépendant. Voilà la position de De Gaulle cinq ans après la guerre d'Algérie au sujet de l'occupation reflétant l'adaptation de sa pensée au contexte historique, alors que, sous sa période les événements d'Algérie avaient pris la forme la plus violente. La même remarque que fait (Cretanu, 2016, p. 102): « Si en 1958, l'occupation et la répression représentaient les moyens de soumettre un peuple, de Gaulle était arrivé en 1967 à condamner ce que la France, elle-même, avait fait auparavant. ». La

conception de De Gaulle sur l'occupation et le maintien des territoires étrangers s'est changée.

La politique d'immigration d'Israël était l'une des raisons motivant le désengagement de la France vis-à-vis de Tel Aviv (Cretanu, 2016, p. 101) qui voulait occuper les territoires palestiniens pour les peupler par des gens d'origine israélienne et cette politique d'immigration ne va ramener que des conflits continues, car avec chaque immigration ou de nouveaux venus, il y aura une action d'occupation de nouveaux territoires des palestiniens.. (Cretanu, 2016, p. 101) fait la même remarque que la politique d'immigration de l'occupant israélien était une politique de peuplement qui ressemble à celle coloniale de la France. (C'était la politique de l'Empire colonial français afin de peupler les territoires acquis (l'Algérie, la Tunisie et le Maroc) avec des gens d'origine européenne, notamment des Français ...

Si De Gaulle a parlé d'une politique de peuplement, c'est à cause de la conséquence la plus importante de la guerre des Six Jours, la conquête territoriale de l'occupant israélien dans la région de la Palestine historique qui signifie un nouvel exode pour le peuple palestinien. Tous ceux qui demeurent à l'intérieur des limites de l'ancienne Palestine connaissent l'un des deux régimes : l'annexion ou l'occupation (Averan, 1985, p. 62), la Cisjordanie et la bande de Gaza. Egalement sous contrôle le territoire égyptien de la péninsule du Sinaï et les terres syriennes du Golan à la fin de la guerre.

5.2 Le terme « résistance » utilisé dans le discours de de Gaulle en 1967 :

De Gaulle qualifiait la réaction possible des palestiniens face aux actions d'Israël sur leurs territoires en tant qu'une résistance et il sait que Israël va le qualifier en tant qu'un terrorisme.

« Maintenant il organise, sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion et il s'y manifeste contre lui la résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme» (Gaulle (*De*), 1967).

L'exercice du pouvoir par l'occupant sur les territoires occupés lors du combat ne peut que soulever les populations pour défendre leurs territoires. La position de De Gaulle et plus particulièrement la qualification d'une possible réaction des populations par le terme résistance venait cinq ans après la guerre d'Algérie, alors que sous son gouvernement, les événements en Algérie ont pris une forme n'était pas moins violente, tandis que la terreur était la pratique utilisée par les soldats français. Cretanu Interprète dans son étude la conviction de de Gaulle. (Si en 1958, l'occupation et la répression représentaient les moyens de soumettre un peuple, De Gaulle était arrivé en 1967 à condamner ce que la France, elle-même, avait fait auparavant. De ce point de vue, la déclaration du Général à l'égard de l'action israélienne de 1967 représentait la preuve de l'adaptation de sa pensée au contexte historique. Il était conscient que la méthode qu'il avait utilisée pendant les événements d'Algérie n'était plus le moyen de gagner une guerre ou de maintenir l'ordre.) Cretanu, 2016, p. 102).

De plus, cette phrase du discours ; signifie – t-elle la reconnaissance de la résistance algérienne que la France avait qualifié par terrorisme et encore la légitimité des peuples à défendre leurs terres?

La même remarque qu'on trouvait dans l'étude de Cretanu. (de Gaulle parlait de la résistance, qu'Israël qualifiait de terrorisme, le même qualificatif que la France avait donné aux résistants algériens regroupés dans le FLN et l'ALN. Le Front de Libération Nationale était une fraction nationaliste radicale qui, par la force armée, visait à conquérir l'indépendance de l'Algérie en construisant une véritable armée, sous le nom de l'Armée de Libération Nationale.) (Cretanu, 2016, p. 102) .

Alors, pendant la guerre d'Algérie, (Selon les autorités de Paris, les gens qui faisaient partie de cette armée étaient des terroristes qui devaient être chassés.) (Cretanu, 2016, p. 103), mais cinq ans après les mêmes hommes qui défendent leur territoires sont devenus des résistants face aux actions d'occupation.

5.3 La reconnaissance de l'Etat palestinien par la solution des deux Etats:

La position de la France était claire à travers le discours de son président de la République pour une solution définitive qui met fin aux guerres, connu par la solution des deux Etats qui remonte à la résolution de l'ONU qui proposa un plan de partage de la Palestine après la naissance d'Israël: « L'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute

belligérance, et la reconnaissance de chacun des États en cause par tous les autres » (Gaulle (*De*), 1967).

La même idée de partage des territoires est défendu par l'une des figures du PSU, Manuel Bridier (Maineult, 1999). Il était bien évident avec les territoires qu'il a occupé lors de la guerre des Six jours que c'est le début d'une nouvelle politique d'implantation, celle des colonies de peuplement qui fait obliger le Conseil de sécurité dans sa résolution 242 à demander de l'occupant israélien de se retirer des territoires occupés. « *a. Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés au cours du récent conflit ;* » (ONU-résolution 242, 1967).

Le même débat se retrouve dans la cause algérienne. Néanmoins, l'évacuation du territoire et la reconnaissance de l'État algérien indépendant. Non seulement l'ONU, mais des pays du monde commencèrent à soutenir la guerre d'indépendance en Algérie, notamment la Chine qui était l'un des pays qui ont soutenu le Front de Libération National à partir de 1958 (Meynier, 2002). Le même pays et l'URSS, ces deux grandes puissances apportent leurs soutien aussi à l'Organisation de Libération Palestinienne. Cet acte renforça le combat des peuples colonisés et met en évidence la fin du colonialisme que la France voulait le remplacer par la coopération.

4. CONCLUSION

Après l'indépendance de l'Algérie et suite à la guerre des Six Jours, nous trouvons une nouvelle définition pour la conception des relations internationales entre la France et les pays arabes du Moyen Orient



chez le président français Charles De Gaulle, basée sur la coopération et l'amitié, la même politique entreprise avec l'Algérie suite à la signature des Accords d'Evian. La position de la France est claire lorsqu'il considérait l'occupation de nouveaux territoires lors de la guerre comme un facteur déclencheur de conflits non seulement avec les palestiniens mais dans toute la région.

En plus, nous arrivons à remarquer que les composantes les plus gauches de la vie politique en France étaient favorables à soutenir les peuples opprimés et leurs causes.

5. Bibliographie

1. Gaulle (de) Charles (1967). Discours officiel.
2. Gaulle (de) Ch., *Conférence de presse, Le 5 septembre 1960*, disponible sur : <http://www.ina.fr/fresques/de-gaulle/liste/recherche/themes/II/Colonisation%20et%20décolonisation?video=Gaulle00061#2-9-date-desc>, consulté le 15 décembre 2011.
3. Badalassi, Nicolas. *La France, la guerre froide et la Méditerranée Des accords d'Évian à la Perestroïka*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2024.
4. Averan, Isabelle. "Annexe 3 : la guerre des Six jours 5-10 juin 1967" , *Recherches Internationales*, -(18), 1984, pp. 62-63. URL (https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_1985_num_18_1_3144)
5. Conseil de sécurité des Nations unies, Résolution 242, 22 novembre 1967 Texte en français.
5. Cretanu, Andrada, "Charles de Gaulle et le Moyen Orient après 1967: la lecture des événements politiques et leur influence sur la prise de position de De Gaulle en 1967", *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 16 :1, 2016.
7. Rulleau, Claudine, MEDITERRANEE : UN «LAC DE PAIX»? **1943-1973** : de l'affrontement à la coopération. *Le Monde Diplomatique*, 1973, p. 9.
8. Laurens Henry, *Paix et guerre au Moyen-Orient*, Armand Colin, 2005.
10. Mamarbachi Alexandre, De l'Algérie à la Palestine, genèse d'une cause tiers-mondiste *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1 (147-148), 2023, pp. 105-111.
11. Mainault, Thomas. Michel Rocard et la cause palestinienne. *Le Monde*, 1999.
12. Gilbert Meynier, Histoire intérieure du FLN. 1954-1962, Paris, Fayard, 2002.

